



## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

Agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),  
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 22 avril 2021,  
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- Préavis municipal n° 76 (21) : Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour l'installation de classes provisoires
- Préavis municipal n° 77 (21) : Demande d'autorisation d'accorder une servitude de superficie sur la parcelle 261 pour une durée de 50 ans en faveur de la Fondation du Sport à Champagne
- Préavis municipal n° 78 (21) : Demande d'adoption d'un crédit de CHF 15'000.- pour la défense de l'AOC Commune de Champagne

Les électeurs peuvent consulter cette décision au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 23 avril 2021

LA MUNICIPALITE



Commune de  
**Champagne**

Greffe municipal  
Rue du Village 1  
1424 Champagne

024 436 04 20  
champagne@champagne.ch  
www.champagne.ch